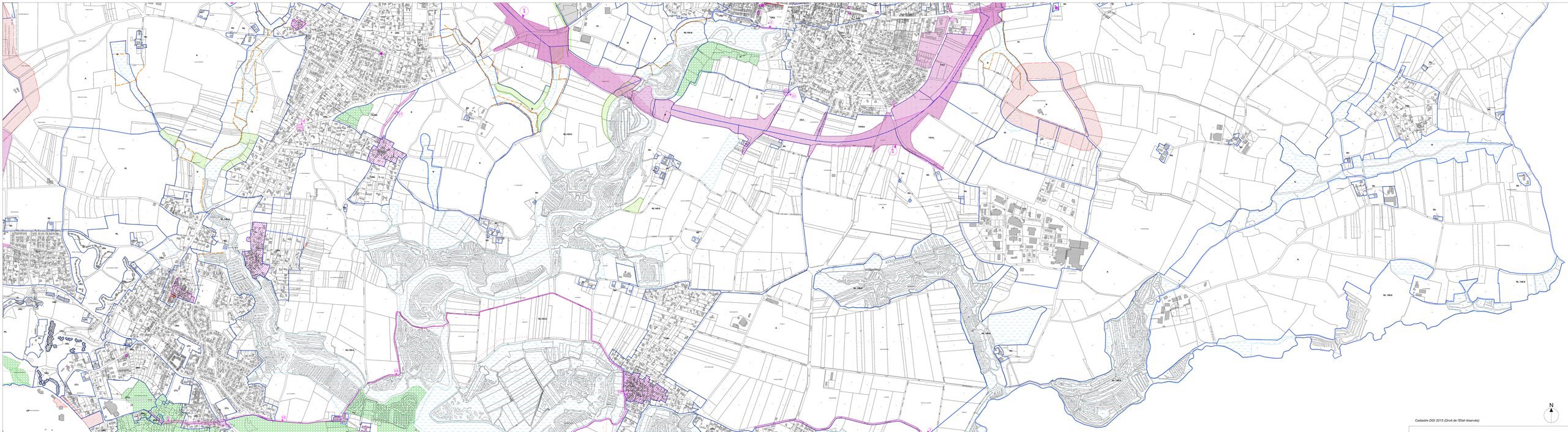

N°	Désignation de l'emplacement réservé	Superficie (en m²)	Bénéficiaire
1	Création de la déviation de la RD 948	89 000	Département
2	Aménagement et élargissement à 8m de l'existence voie communale n°4 entre le Moulin de Talmont et le Bourbon de la Sèvre	1	Commune
3	Création d'un sentier piétonn le long du Payré	150	Commune
4	Aménagement d'un sentier piétonnier (aménagement des abords du nouveau stade de vélo)	4 000	Commune
5	Création d'une voie piétonne de 6m de largeur au lieu-dit Les Grandes Ventes	1 400	Commune
6	Création d'une voie piétonne de 6m de largeur au « Grand Moulin »	6 100	Commune
7	Emplacement à 11m de la RT 179 du Fitauzé à la vitrerie	10 000	Commune
8	Aménagement du carrefour de Sadard	1 000	Commune
9	Aménagement du carrefour de la RD 126 et la RD 126 et la rue Neuve	1 000	Commune
10	Aménagement à 11m de la voie d'accès à la salle « Les Ormes »	7 100	Commune
11	Réserve	7 100	Commune
12	Extension de la ferme Arnaud	1 000	Commune
13	Aménagement d'un espace public à la fête du vaginent social et des équipements sportifs et ludiques	30 000	Commune
14	Aménagement du carrefour des Ajoncs	1 000	Commune
15	Aménagement d'un giratoire Bâtiay / avenue des Sacrifs	1 000	Commune
16	Aménagement du carrefour de la Chaume	1 000	Commune
17	Aménagement à 8m de la voie de l'Ile Bouchaud et la Rue Neuve	1 000	Commune
18	Emplacement de la rue des Ecus	4 000	Commune
19	Aménagement d'un espace public	20 000	Département
20	Aménagement d'une voie verte le gabarit de l'aucunon et de 3 mètre à 7 mètre	3 000	Commune
21	Aménagement du carrefour	1 000	Commune
22	Réserve Rue du Prêt de la Grillière	1 000	Commune
23	Extension de la Station d'Epuration du Beauvigan	130 000	Commune
24	Voirie	52 000	Département

Cadastre DGI 2015 (Droit de l'Etat réservés)

N

Zonage PLU et Bâtiments

Parcelles construites (constructions non repérées au cadastre)

Emplacement réservé pour voirie, ouvrage public, installation d'intérêt général ou espaces verts

Numéro de l'emplacement réservé

Espace Boisé Classé
art L 130-1 du CU

Zones humides

Zone Non Aedificandi

Bande des 100m

Linéaire artisanal et commercial

Voir annexe Documents graphiques: Zones présentant un risque de submersion marine : aléa moyen à faible (DDTM 85)

Voir annexe Documents graphiques: Zones submergées en cas de rupture du barrage de Sorin

Ensembles bâtis protégés

Eléments isolés bâtis ou naturels ou paysagers identifiés au titre de l'article L. 123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

Granges présentant un intérêt architecturel et patrimonial

Ensembles d'intérêt paysager identifiés au titre de l'article L 123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

Haies protégées au titre de l'article L 123-1-5 7° du Code de l'Urbanisme

Secteur dont les sols sont potentiellement pollués

CITADIA

Département de la Vendée (85)

Commune de Talmont Saint Hilaire

PLAN LOCAL D'URBANISME

Associé à une démarche
Approche Environnementale de l'Urbanisme

3.2. Documents graphiques

Sud

Echelle = 1 / 5 000

Elaboration	17/12/2007	31/01/2012	19/12/2012
Délibération de Projet important mise en compatibilité du PLU	15/12/2015		05/04/2017
Révision Allégée n°1	14/12/2015	15/05/2017	
Modification n°1	14/12/2015		
Révision Allégée n°2	21/06/2016	30/01/2017	